

# BIA 2022

## Dossier d'inscription Adulte



Le BIA a 54 ans

**Nom/Prénom du candidat :**

**Date de naissance :**

**Lieu :**

**F/M**

**Adresse mail :**

**Tel :**

**Adresse postale :**

**Facebook :**

**Nom/Prénom de votre enfant candidat au BIA, le cas échéant :**

**Nom de son établissement scolaire :**

## **BIA Brevet d'initiation à l'aéronautique.**

C'est un diplôme Français délivré conjointement par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Transports et par l'Education Nationale.

Il est reconnu par toutes les entreprises, les établissements scolaires et les organismes de formations, liés à l'activité Aéronautique en Nouvelle Aquitaine, ce qui fait un fort potentiel d'emplois à pourvoir dans notre Région.

Le BIA donne UN AVANTAGE NON NEGLIGEABLE sur un CV.

Cet examen sanctionne une culture générale dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace, pouvant être acquise dans les établissements scolaires et/ou en aéro-club.

L'aéro-club lié par une convention avec le ou les établissements scolaires, initie aux vols et peut aussi prendre part à l'enseignement du BIA.

L'enseignement est assuré par des professeurs ou des instructeurs, titulaires du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique (CAEA).

Le BIA est ouvert aux jeunes dès la classe de 4<sup>ème</sup> si le candidat en a la maturité.

L'examen se déroule sous forme de QCM, il est organisé par l'académie et a lieu un mercredi après-midi de la fin du mois de mai dans un établissement scolaire déterminé par le rectorat.

La date définitive sera fixée et communiquée par le rectorat début janvier.

**Les inscriptions à l'examen doivent impérativement se faire entre fin janvier et mi-mars 2022, la carte d'identité doit être valide.**

## **Le contenu du BIA se compose de 5 modules obligatoires**

- Aéronautique et mécanique du vol

Ecoulement de l'air sur un profil, les forces aérodynamiques, la conduite d'aéronef.

- Connaissance des aéronefs

Voilure, empennages, fuselage, commandes, instruments de bord, différents types d'aéronefs.

- Météorologie aéronautique

Atmosphère, paramètres météorologiques tels que vents, pressions, humidité, température, l'information météorologique.

- Réglementation – Sécurité – Navigation

Espaces aériens, circulation aérienne, licences aéronautiques, facteurs humains.

- Histoire de l'aéronautique et de l'espace

Innovations techniques et scientifiques, faits économiques, sociaux et culturels.

## **Epreuve facultative, que nous rendons obligatoire :**

- Anglais Aéronautique

Les épreuves sont notées sur 20. La durée de l'examen est de 3h00 + 30 minutes pour l'anglais. La note moyenne exigée pour l'ensemble des épreuves est de 10 sur 20. La note de 0 est éliminatoire pour tous les modules sauf pour l'anglais, dont seuls les points supérieurs à 10 seront pris en compte. 50 bonnes réponses sur 120 questions, c'est tout à fait abordable mais ce n'est pas un petit examen.

**Le BIA n'est pas obligatoire pour rentrer à l'école de pilotage de l'ACME. Le succès à cette épreuve permettra aux futurs pilotes en instruction entre 13 et 21 ans, d'obtenir des bourses supplémentaires à certaines étapes de la formation en plus de celles accordées par la FFA.**

**Il valide aussi la partie théorique du premier brevet de pilote (L'ABL) à condition d'obtenir ce niveau de pilotage dans les trois ans après obtention du BIA.**

## **Convention BIA Aéroclub Marcillac Estuaire**

Dans le cadre du BIA tout candidat majeur, inscrit à l'examen doit souscrire une adhésion de 105 euros avec l'Aéroclub Marcillac Estuaire, qui comprend :

- La découverte du vol en avion de tourisme et un en ULM
- La carte d'adhésion au club, remise au CFM.
- La fourniture d'une clé USB 4GO contenant les cours, 15 années de QCM ainsi que des documents d'informations.
- Quatre photos d'identité officielles. Un photographe professionnel sera présent au CFM pour faire des photos d'identité.
- **Un stage OBLIGATOIRE** (dans la mesure de vos possibilités professionnelles) de formation théorique pendant la première semaine de vacances scolaires de pâques, à l'aéroclub, dans le cadre de la préparation à l'examen prévu au mois de mai.
- Un « coaching sportif » : exercices de préparation mentale à l'examen.
- Une sensibilisation à l'utilisation des drones civils.
- Diverses interventions sur les métiers de l'aéronautique.

Veillez nous fournir SVP, la **photocopie recto/verso de votre carte d'identité** valide au moment de l'examen.

Dans le cadre du RGPD, vos données personnelles seront utilisées uniquement par l'équipe pédagogique du BIA de l'ACME et les organismes avec lesquels il y a une convention de signées.

Pour les candidats désireux d'apprendre à piloter, **l'adhésion au club** d'un montant de 160€ sera offerte et valable jusqu'au 31 décembre 2022.

**Nous vous encourageons à passer l'année suivante le CAEA Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de l'Aéronautique qui permet d'enseigner le BIA, BAC + 2.**

Lu et approuvé, signature :

Président de l'Aéroclub Marcillac Estuaire

M. Christian PERRET

## **BIA Règlement interne pour l'année 2021-2022**

- L'adhésion de 105€ est acquise pour l'année et non remboursable. (Chèque à l'ordre de l'ACME)
- La ponctualité est de rigueur.
- Tout candidat, perturbant par son comportement le déroulement des cours ou ayant des résultats non satisfaisants par son manque d'implication dans son travail, peut être exclu !
- Les absences doivent être communiquées et justifiées.
- En cas d'urgence, vous autorisez la ou les personnes encadrant le BIA à prendre toute décision nécessaire.

Veillez nous communiquer **le nom/prénom d'une personne à joindre** :

**Le numéro de portable de cette personne** :

**Le Facebook du candidat est indispensable** pour suivre la formation (groupe privé BIA 2022) :

Lu et approuvé, signature :

## **Demande d'autorisation d'utiliser des images fixes ou animées réalisées dans le cadre du BIA Droit à l'image.**

Autorisation valable pour l'année 2021-2022

Dans le cadre des activités concernées par le BIA, des images fixes ou animées sont réalisées. Nous serons amenés à les utiliser dans :

- Les différentes publications des établissements scolaires et partenaires du BIA
- Les sites Internet des établissements scolaires et/ou partenaires du BIA
- La presse écrite
- Le cas de reportages télévisés

En application de la loi informatique et libertés des règles de protection des personnes, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible de vous identifier directement ou indirectement sauf si vous l'autorisez.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des personnes pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement, sauf sur votre autorisation). Un refus de votre part aura pour conséquence, d'écarter votre image.

Je, soussigné(e) :

J'autorise      Je n'autorise pas

Toutes personnes concernées et uniquement dans le cadre du B.I.A à utiliser des photos et des vidéos de moi prises au cours des activités.

A :

Le :

Lu et approuvé, signature :

## Options d'activités supplémentaires Pour les candidats et leur famille

(Tarifs préférentiels)

- **Initiation à l'aéromodélisme**

Contact : 06.80.21.51.42

Rdz-vs tous les dimanches matin à l'ACME

- **Saut en parachute**

Contact : 06.09.57.63.83

Club **FL 140** basé à l'aérodrome de St Laurent du Médoc

- **Vol avion (Vol partagé hors vol BIA)**

Contact : 07.83.78.95.57

Aérodrome Montendre/Marcillac

- **Vol ULM (hors vol BIA)**

Contact : 07.80.30.29.51 ou [volretro@gmail.com](mailto:volretro@gmail.com)

Aérodrome Montendre/Marcillac

- **Vol planeur**

Contact : 06.06.48.11.34

Saucats

- **Vol en pendulaire (15 min)**

Contact : 06.11.97.09.26

Corme l'Ecluse

- **Vol en montgolfière (taille mini : 140 cm, 190€/personne, 1 heure)**

Contact : 06.09.93.57.14

Blanzac

- **Rêve d'Icar à Royan (22<sup>e</sup> édition)**

Du 13 au 18 mai 2022

Salon dédié aux carrières, filières et formations aéronautiques

## **Responsable BIA à l'Aéroclub Marcillac Estuaire (ACME)**

Marie-Christine Roy-Contancin

0625918652

[Acme.bia@orange.fr](mailto:Acme.bia@orange.fr)

**Les instructeurs BIA sont joignables par le biais du groupe Facebook :  
« BIA 2022 »**

**Aérodrome Montendre/Marcillac**

**Aéroclub Marcillac-Estuaire (ACME)**

33860 Marcillac 0557324050 /0783789557

[avionmarcillac@wanadoo.fr](mailto:avionmarcillac@wanadoo.fr)

**acme-web.fr**

Facebook : [Aéroclub Marcillac Estuaire](#) (4 drapeaux en photo de profil)

**Président de l'Aéro-club**

Perret Christian

0682426113/0783789557

**CIRAS Bordeaux**

**AMSA** (Aéronautique en milieu scolaire Aquitaine) : **amsaquitaine.fr**



## **Programme 2021-2022 des cours dispensés au CFM de Reignac 33860**

<b>Novembre</b>	<b>Le 13 ou le 20 :</b>	<b>HISTOIRE</b>
<b>Décembre</b>	<b>Le 11 ou le 18 :</b>	<b>METEO</b>
<b>Janvier</b>	<b>Le 08 ou le 15 :</b>	<b>AERODYNAMIQUE</b>
<b>Février</b>	<b>Le 05 ou le 12 :</b>	<b>NSR</b>
<b>Mars</b>	<b>Le 05 ou le 12 :</b>	<b>CONNAISSANCE AERONEFS</b>
<b>Avril</b>	<b>Le 02 ou le 09 :</b>	<b>ANGLAIS</b>

**STAGE OBLIGATOIRE :** Du 18 au 22 AVRIL 2022 à l'Aéroclub Marcillac Estuaire de 9h à 19h. Le programme vous sera communiqué fin février.

**Retrouvons nous le 22 avril à partir de 19h30 pour clôturer la semaine de stage (en fonction des protocoles sanitaires en vigueur)**

**Visite du musée de l'Aéronavale de Rochefort** selon la situation sanitaire

**Prendre RDV pour le simulateur professionnel si vous prenez l'option.**

**Remise des diplômes le 3 septembre 2022 à 17h à l'ACME.**



*Hexagon Flight Corporate*

Deuxième année et une expérience unique, 20 minutes de simulateur professionnel pour la somme de 20€.

Réservé exclusivement aux candidats au BIA de l'Aéroclub Marillac Estuaire de la plateforme Montendre/Marcillac.

**Prenez rdv** chez Hexagon Flight Corporate **au 0643460531** ou via le site [www.hexagonflightcorporate.com](http://www.hexagonflightcorporate.com)

Période préconisée : vacances scolaires.

Le simulateur se trouve sur la plateforme de l'aérodrome de Libourne, Aérodrome des Artigues-de-Lussac de Lussac route de Lyon 33570 les Artigues-de-Lussac de Lussac

**Si vous êtes intéressé(e) veuillez effectuer un chèque de 20€ à l'ordre de Hexagon Flight Corporate.**

## Récapitulatif des documents à fournir

- Dossier d'inscription** dument rempli, signé
- Photocopie recto/verso de votre **Carte identité valide**, surtout à la date de l'examen.
- Un Chèque de 105€ à l'ordre de l'ACME
- Un chèque de 20€<sup>4</sup> pour le simulateur de vol professionnel, à l'ordre de Hexagon Flight Corporate.  
(choisissez d'imprimer au format pdf)
- Semaine de stage** en fonction de vos disponibilités, du 18 au 22 avril 2022 de 9h à 19h.
- Rendez-vous de fin de formation** vendredi 22 avril 2022 à 19h30 à l'ACME.
- Visite du **musée de l'Aéronavale de Rochefort** le samedi 03 avril 2021 après-midi au prix de 10€ par personne, comprenant le bus aller/retour et la visite. (En espèce SVP).
- Chèque de 20€** pour le **simulateur professionnel**, à l'ordre de Hexagon Flight Corporate.

**Gardez toutes les pages qui ne comportent pas de signatures, elles ont des renseignements qui seront précieuses tout au long de la formation.**

**Remise des diplômes le 3 septembre 2022 17h.**